

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Charles ROZOY	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Jean ESMONIN	M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anaïs BLANC
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
M. Alain HOUPERT	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Roland PONSAA	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Polytechnicum Bourgogne
Franche-Comté - Demande de subvention pour les projets transversaux 2015**

Les régions Bourgogne et Franche-Comté unissent leurs efforts en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en vue de renforcer l'attractivité et la compétitivité de leur territoire.

Convaincue de l'intérêt de structurer les coopérations entre ces deux régions, la Communauté urbaine du Grand Dijon soutient la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) et la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE). Elle souhaite continuer à contribuer au développement des écoles d'ingénieurs et de managers, associées dans le cadre du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté (initialement Polytechnicum Bourgogne), créé en 2006, et qui deviendra en 2016, dans le cadre de la Comue, le Pôle d'Ingénierie et de Management (Pôle IM).

L'association regroupe actuellement les composantes de l'Université de Bourgogne (ESIREM, ISAT, IAE de Dijon), celles de l'Université de Franche-Comté (ISIFC et IAE UFC), ainsi que les Universités de Technologies, Ecoles et Instituts suivants: UTBM, ENSMM, Groupe ESC Dijon Bourgogne, ITII Bourgogne, AGROSUP Dijon, Arts et Métiers Paris Tech centre de Cluny.

Le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté s'attache à faire émerger, impulser et fédérer des projets de développement entre ses membres à destination des étudiants et à favoriser les transferts de savoirs et d'expériences en vue de renforcer la lisibilité, l'attractivité et la compétitivité des établissements et des territoires.

Le programme prévisionnel « projets transversaux 2015 » du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté comprend trois volets d'actions, pour un coût total de 80 000 €. Il prévoit (voir détail en annexe) :

- l'éducation à l'entrepreneuriat via les « Clubs Étudiants Start-Up »,
- la double culture ingénieur-manager et l'innovation pédagogique,
- le lien avec les lycées régionaux pour la promotion de l'enseignement supérieur et de l'égalité des chances.

Au vu du budget prévisionnel annexé et dans le cadre de la convention UniversCités, il est proposé d'accorder au Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté une participation financière de 10 000 €, dans le cadre de la convention pour l'accompagnement financier des projets transversaux 2015, et il est demandé au Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté de solliciter une participation de 10 000 € au Grand Besançon.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 € au Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté, afin de financer les projets transversaux énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.